

# *RECouvreMENT DES IMPAYES*

## **OBJECTIF :**

L'objectif consiste à donner aux participants les moyens existants afin de recouvrer les impayés de l'entreprise efficacement et en toute légalité:

- en appliquant des méthodes pratiques, simples et éprouvées,
- en démystifiant l'aspect juridique du recouvrement,
- en passant en revue les moyens à mettre en œuvre par le créancier pour récupérer son dû,
- en adaptant la formation aux spécificités de l'entreprise.

A la fin du séminaire, les participants devront avoir pris conscience de la nécessité de s'organiser différemment afin d'améliorer la performance recouvrement de l'entreprise et des moyens à mettre en œuvre. Ils auront tous les éléments pour prendre une décision.

## **CONTENU :**

- Le coût de la dette client pour l'entreprise et son poids sur les résultats financiers et la réputation de l'entreprise,
- Le service recouvrement: QUI ? QUOI ? COMMENT ?
- La constitution du dossier de recouvrement interne,
- Le recouvrement interne de personne à personne :  
QUI ? COMMENT?
- Définition de la créance,
- Tribunal compétent,
- L'injonction de payer,
- L'ordonnance de mise en demeure,
- La saisie,
- Le référé provision.
- Les astuces des mauvais payeurs, les pièges à éviter.

## **PÉDAGOGIE MISE EN OEUVRE :**

Pédagogie interactive de questions-réponses et d'identification des problèmes intégrant de courtes périodes magistrales **ou** Enseignement magistral, et ce, en fonction de l'âge et du niveau des participants.

Étude de cas pratiques vécus par l'entreprise en interaction avec les participants.

## **PARTICIPANTS :**

Pas de pré requis,

Toute personne des services administratifs, juridiques, comptables ainsi que les responsables commerciaux.

**DURÉE :**

De un à deux jours.

**FORMATEUR :**

Séminaire assuré exclusivement par un formateur juriste spécialisé.

Combien d'argent avez-vous dehors, de clients qui ne vous payent pas et ne vous payeront jamais tant que vous ne ferez rien pour vous faire payer ?

Les mauvais payeurs vous tuent en mettant votre entreprise en péril, **il est temps de réagir.**

Nous avons mis au point une technique de recouvrement originale et nous nous proposons de former votre personnel afin que vous puissiez mettre en œuvre un recouvrement de créances vraiment efficace.

Au cours d'une à deux journées, un juriste, spécialiste en Droit du Recouvrement, vous enseignera la technique du recouvrement, **démystifiant la procédure commerciale et la procédure juridique** en la mettant à votre portée pour votre plus grand profit.

A l'issue de ce séminaire, **une documentation pratique, efficace et précise**, vous sera remise. Elle contient les lettres type qui vous permettront d'effectuer vous-même et immédiatement tous vos recouvrements quels qu'en soit le montant, que votre débiteur soit un particulier ou une entreprise, domiciliée à Paris en banlieue parisienne ou en province.

Le séminaire « RECOUVREMENT DES IMPAYÉS » va vous permettre de mettre en place **un véritable service de recouvrement interne** et de récupérer vos factures en souffrance.

Vous constaterez rapidement l'effet de ces nouvelles mesures sur **votre trésorerie et vos résultats.**

Le séminaire « RECOUVREMENT DES IMPAYÉS » a pour complément indispensable, le séminaire « PRÉVENTION DES IMPAYÉS ».

Nous avons également mis au point un module spécifique et complémentaire : « **Le recouvrement des impayés PAR TÉLÉPHONE** »